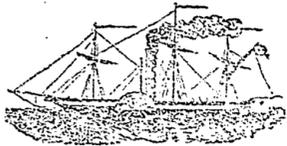


Les espions seuls circulent librement et partout. On a enlevé, du palais de la princesse Belgiojoso, des armes antiques d'une grande valeur. Radetzki, très amateur d'antiquités, se compose un musée complet qui ne lui coûtera pas cher. Toutes les pompes à incendie ont été transportées dans le château-fort, afin que, quelque partie de la ville devenant le théâtre d'un incendie, elle soit brûlée sans secours; les Autrichiens ont fait grande provision de résine qui servirait, s'ils ne pouvaient pas garder Milan, à le brûler.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 3 OCTOBRE 1848.

ARRIVEE DU STEAMER



AMERICA.

L'America est arrivé vendredi; il apporte des nouvelles d'Angleterre jusqu'au 16. L'insurrection a de nouveau éclaté en Irlande, et il paraît que le mouvement était considérable; il s'étendrait, selon les correspondances, dans plusieurs comtés. On ne regarde pas ce soulèvement comme politique, mais comme causé par le manque de vivres. Le général McDonnell avait quitté Dublin avec deux régiments, se rendant sur le théâtre de l'insurrection; les insurgés avaient essayé d'arrêter les malles à Waterford. Ils avaient aussi attaqué le château du marquis de Waterford à Curraghmore, mais avaient échoué dans leur tentative. A Glenahomer, le peuple était venu en collision avec la police; un homme avait été tué; à l'approche des troupes les insurgés avaient gagné les montagnes. A Newtown et dans les montagnes de Kilmachomas les insurgés étaient assemblés en grand nombre. C'est M. Doherty qui commande les insurgés à Waterford. A Clonmel, la maison d'un ministre protestant avait été brûlée le 14 septembre et un fermier tué. Vingt soldats du 3e régiment ont été mis aux arrêts pour avoir crié vive le rappel. M. O'Mahony est avec les insurgés. Dans le voisinage de Slievenamon (montagne qui est une vraie forteresse) il se trouvait le 14 un grand corps d'insurgés armés, dont une partie était pourvue de chevaux. On rapportait que le peuple avait combattu la police à Portlaw; celle-ci avait eu deux hommes tués. Les insurgés étaient retranchés à Agheny Hill, Newton, Curraghmore et Pelltown. Les troupes royales marchaient en grand nombre dans les comtés de ces montagnes, et les paysans de leur côté s'armaient et parcouraient la campagne par grandes bandes armées. En Angleterre, le temps a été très beau pour les récoltes. A Paris, il n'y avait pas eu de troubles, mais on s'attendait à un soulèvement. Il y avait eu plusieurs tentatives de faits pour assassiner le gén. Cavaignac. Les départements étaient encore troublés. Berlin était fort agité. L'Italie était comme aux dernières nouvelles. On doute fort que l'acceptation de la médiation franco-anglaise par l'Autriche puisse faire arrêter les affaires italiennes à l'amiable. A Livourne, il y a eu des soulèvements à l'occasion de tentatives de supprimer les clubs politiques. Le peuple a combattu pendant trois jours. Il est resté victorieux. Les choses se sont ensuite arrangées. L'expédition contre la Sicile avait quitté Naples.

NOS CONFÉRÉS

LA PROCHAINE SESSION.

Dans notre avant-dernière feuille, nous avons publié un article éditorial sur les travaux supposés de la prochaine session. Pour qu'on ne représentât pas mal la portée de notre article, nous étions le soin de dire expressément que dans cet article "ce n'étaient que nos idées individuelles que nous émettions, et que nous n'entendions pas parler officiellement ni au nom de personne autre." Nos commissions déjà trop par expérience, quoi qu'en puisse dire notre vénérable confrère de l'Avance des Canadiens, combien certains de nos confrères ont l'esprit mal fait, entre autres notre confrère de l'Avance lui-même. Cependant notre précaution a été inutile; nos prévisions sont en défaut; nos confrères en question avaient l'esprit encore plus mal fait que nous ne pouvions le supposer.

Voilà en effet trois ou quatre de nos confrères qui, après avoir lu notre article, s'écrient que: "l'avis que nous en disions, notre article est" officiel. Si nos confrères veulent dire, par officiel, que c'est un article qui provient [comme disent les anglais] de notre office, ils ont raison. Mais si comme ils le donnent bien à entendre, ils croient que c'est un article inspiré par les ministres, nous les défions les uns comme les autres de nous nommer le ministre ou les ministres qui nous ont soufflé cet article, ou même toute autre personne chargée par eux à cet effet ou qui aurait eu quelques conversations avec eux sur les matières publiques. Nous allons plus loin, et nous les défions de prouver que nous ayons eu de puis trois mois aucune communication, directe ou indirecte, avec les ministres sur les affaires relatives à la politique. Il nous semble qu'il devrait suffire de notre première dénégation pour faire taire toutes ces suppositions de quelques-uns de nos confrères; mais il paraît que rien ne leur suffit, et dans l'espoir de nous en faire un parti, ils auraient le courage d'appeler blanc ce qui est noir, s'ils croyaient que le crédit des ministres dût en souffrir.

Comme quelques uns de nos confrères sont en voie de faire de longs commentaires sur notre article, nous attendrons qu'ils aient fini par leur réponse à tous, s'il y a lieu.

Nous ferons cependant ici exception en faveur de notre confrère de l'Avance, que nous affectionnons d'une manière particulière, pour ses idées anti-canadiennes-françaises et pour sa loyauté qu'il fait tant valoir! Notre confrère du Courrier est un de ceux qui regardent notre article comme officiel; qu'il prenne donc sa part de tout ce qui précède. Quant à ses remarques en particulier, nous n'appartenons aujourd'hui que sur un point spécial, soit à revenir plus tard sur les autres parties, si nous le jugeons à propos.

Notre confrère parle du bill pour la réforme électorale. Il voudrait que les comtés, où se trouvent des Canadiens d'origine anglaise et des Canadiens d'origine française,

visés en deux et que les Canadiens-Français eussent leur représentant et les Canadiens d'outresorigines la leur. Autrement dit: nous nous trouvons sous la domination Canadienne, Française. Ainsi donc, ajoute-t-il, "Si les habitants Bretons (British) du Bas-Canada doivent être pour toujours mis à la merci et sous la domination d'une faction (!) Française, qui n'a ni sympathie pour eux ni intérêt commun avec eux, il n'y a plus d'espérance de tranquillité ou de prospérité, et nous prévoyons un résultat probable qu'il est pénible de contempler, et auquel nous ne ferons pas d'autre allusion que de dire que, parmi les habitants Bretons du Bas-Canada il existe un désir général d'avoir des lois saxonnes et des institutions saxonnes, et qu'ils les auront, ou SONT-ILS POUR CELA CESSER D'ÊTRE BRETONS! Nous, pour notre part, nous aimerions infiniment mieux être annexés à la République voisine et être sous des institutions saxonnes, que de vivre, ainsi que nos neveux sous une domination, des lois et des institutions Françaises que nous détestons!"

Voilà la loyauté du Morning Courier. Dès qu'il voit qu'on pourrait rendre justice aux Canadiens-Français aussi bien qu'aux Canadiens d'autres origines, il a recours aux menaces; il veut être républicain, il va secouer le joug de l'Angleterre pour devenir américain! Chez notre confrère, comme l'on voit, c'est une idée fixe de toujours parler contre les Canadiens-Français; nous disons plus, c'est un besoin pour lui. On dirait que de temps en temps [périodiquement] il sent la nécessité d'exhaler sa haine contre les Canadiens Français. Voilà aussi pourquoi nous nous dispensons de commenter cet extrait. Il suffit de le transcrire pour montrer combien peu il est logique, combien peu il est fraternel; combien peu en un mot, il est conforme à cette devise des républicains: "Liberté, Egalité, Fraternité." C'est pourtant de la République que nous menaçons notre confrère; comment peut-il faire accorder cela? Au reste, pareil langage de sa part ne nous étonne pas; nous avons l'expérience du passé pour démontrer que le Morning Courier et ses adhérents ont une loyauté à leur façon. Tant qu'ils dominent, tout est bien; dès qu'ils cessent de dominer, ils montrent les dents, et vous parlez de se joindre aux Etats de la nouvelle Angleterre, disent-ils, sont toutes leurs tendances.

LOIS DE NAVIGATION.

On a fortement parlé, à la fin de la semaine dernière, d'une assemblée de tous les citoyens de Montréal, qui devait se tenir au commencement de cette semaine. Nous n'en avons entendu dire que peu de choses depuis cette époque, et nous ne savons où en est actuellement le projet. Nous espérons cependant que l'idée de tenir cette assemblée n'est pas abandonnée, et qu'avant une semaine nous aurons à assister à Montréal à une réunion de toute la population, qui viendra protester contre les lois de navigation et en demander le prompt rappel au parlement anglais. Cette espérance est fort justifiable, d'abord parce que nous savons que les citoyens de cette ville sont toujours des premiers à agir dans toutes les grandes entreprises, et ensuite parce que nous comprenons que le ministère anglais ne marchera en cette matière qu'autant que les colonies le pousseront en avant. C'est au moins ce que nous font entendre le Spectator et le Times de Londres. Ce dernier journal, rapportant en effet un discours de M. Hayes, du bureau colonial, nous apprend que M. Hayes s'est exprimé comme suit: "Si la Jamaïque ou la Guinée refusait de payer les dépenses du gouvernement, celui-ci aurait alors à considérer comment il devrait agir envers ceux qui pourraient avoir droit à l'attention et à la justice de la Mère-Patrie."

Le Spectator, qui transcrit ce passage du Times, ajoute: "Ainsi M. Hayes avoue que les ministres verront comment ils doivent agir envers ceux qui ont droit à l'attention et à la justice de la Mère-Patrie, quand les législatures coloniales se rebelleront! Celles-ci comprennent "que dans les affaires coloniales les ministres Whigs veulent être fortement pressés par l'opinion publique (wish a very strong form of pressure from without)."

Aussi, il n'y a pas à en douter, le gouvernement anglais attend à une manifestation dans les colonies contre les lois de navigation. Cette manifestation, nous devons la faire, car c'est notre droit et nous a vons tout lieu de croire qu'elle sera suivie du résultat désiré, si elle est grande et générale. Elle ne doit donc pas se borner à la seule ville de Montréal. Il faut que l'exemple de la Capitale soit suivi par toutes les villes du Canada, afin que le parlement anglais comprenne, que refuser le rappel des Lois de navigation c'est ruiner les colonies et les empêcher de devenir riches et florissantes. Une fois que le gouvernement anglais aura vu quelle est l'opinion de la masse des populations dans les colonies et en Canada en particulier, quand il aura reçu une opinion semblable de la part de nos ministres Coloniaux, et que de toutes les Colonies Anglaises sera parti le cri mille fois répété de "Rappel des Lois de Navigation; nous le disons sans crainte, le gouvernement de Lord John Russell n'aura plus qu'à choisir entre les deux partis suivants: quitter le pouvoir ou accorder le Rappel des Lois de Navigation. Nous le redisons donc encore une fois, il faut que l'opinion du peuple Canadien se formule de nouveau, et qu'une énergique représentation soit envoyée du Canada et déposée devant le Parlement Anglais, lui demandant l'abolition des restrictions actuelles. Nous ne doutons pas que nos confrères de la Presse du Haut et du Bas-Canada ne parlent tous dans le même sens, et que bientôt il ne se fasse d'une extrémité du pays à l'autre des assemblées dans le même but.

TERRE-NEUVE.

Nous venons par les journaux des provinces d'en bas que le gouvernement anglais vient de donner instruction au gouverneur de Terre-Neuve d'y faire faire durant l'hiver une élection générale. Le gouvernement refuse d'accorder à cette colonie le gouvernement responsable, et lui donne, pour conseil exécutif et conseil législatif, un conseil nommé par la couronne. Ce conseil se compose actuellement des messieurs suivants: lieutenant-colonel Law (commandant des forces); E. M. Archibald, éc. (procureur général); James Crowdy, éc. (secrétaire provincial); J. M. Spearman, éc. (collecteur des douanes); Patrick Morris, éc. (trésorier provincial); W. B. Row; éc. (remplissant les fonctions de solliciteur général); William Thomas, éc.; James Tobin, éc.; et Jos. Noad, éc., arpenteur général.

Les journaux d'en bas ne paraissent pas aimer fort ce système dont l'Angleterre dote l'île de Terre-Neuve; et ils ont raison. Car les représentants n'auront aucun contrôle sur un semblable conseil, et ils ne comprennent point pourquoi on ne donne pas à Terre-Neuve tout autant de liberté qu'on en fait aux autres colonies anglaises de l'Amérique du nord. Il leur semble que les habitants de cette île ont

autant de droits à la forme du gouvernement responsable que qui ce soit, et sans doute ils vont se mettre à l'œuvre et demander à l'Angleterre de leur octroyer une liberté aussi grande que la possèdent leurs voisins. Ils auront probablement à subir bien des refus et des mécomptes; mais qu'ils se souviennent que rien ne s'acquiert sans peines, et pour s'en convaincre, qu'ils ouvrent l'histoire du Bas-Canada; il y verront le récit de nos luttes durant plus de quatre-vingt longues années.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

DANS LE DIOCÈSE DE QUÉBEC. 1848.

- M. F. G. Loranger, de l'Hôtel-Dieu de Québec, à la cure de Bécancourt.
M. M. Lemieux, de la cure de Beaumont, à l'Hôtel-Dieu de Québec.
M. M. Fournes, du Séminaire de Québec, à la cure de Ste. Monique.
M. Ch. Dion, de la cure de Bécancourt, au Séminaire de Nicolet.
M. G. H. Besserer, de la cure de St. Joachim, à la cure de Ste. Famille (Isle d'Orléans).
M. F. X. Leduc, de la cure de Champlain, à la cure de St. Joachim.
M. Denis Marcoux, de la cure de la Ste. Famille, à la cure de Champlain.
M. F. Morin, de la cure de St. Valier, à la cure du Cap-Santé.
M. J. P. Lefrançois, de la cure du Cap-Santé, à la cure de St. Henri.
M. L. T. Bernard, de la cure de St. François du Lac, à la cure de Beauport.
M. M. L. Noël, de la cure des Eboulements, à la cure de Beauport.
M. A. Millette, de la cure de Maskinongé, à la cure de St. Augustin.
M. L. E. Bois, de la cure de St. François de la Beauce, à la cure de Maskinongé.
M. A. Mayrand, de la cure de St. Zéphirin, à la cure de St. François de la Beauce.
M. A. Marcoux, de la cure de St. Bernard, à la cure de St. Zéphirin.
M. P. Gariépy, de la cure de Ste. Claire, à la cure de St. Valier.
M. G. Lemoine, de la cure de Beauport, aux missions de Stoneham, Laval, et Lac de Beauport.
M. J. Maurault, de la mission des Abénakis, à la cure de St. François du Lac.
M. Clovis Gagnon, de la mission d'Arthabaska, à la cure des Eboulements.
M. J. B. Côté, de la mission de Matane, à la cure de St. Bernard.
M. B. McGauran, vicaire de Québec, à la mission de Sherbrooke.
M. A. Lebel, vicaire de Rimouski, à la cure de Ste. Claire.
M. A. Racine, vicaire de la Malbaie, à la mission de Stanfold.
M. M. Duguay, vicaire de Yamachiche, à la mission d'Arthabaska.
M. P. Boucher, vicaire de Sherbrooke, à la mission de Matane.
M. N. Leclerc, vicaire de Ste. Charles, à la mission de Lambton et Forsyth.
M. F. Buteau, du Séminaire de Québec, au vicariat de Chicoutimi.
M. H. Potvin, vicaire de Ste. Marie, Beauce, au collège de Ste. Anne.
M. J. C. Cloutier, du collège de Ste. Anne, au vicariat de Ste. Marie, Beauce.
M. Z. Rousseau, desservant de St. Henri, au vicariat de Rimouski.
M. Th. Roy, vicaire de St. Roch des Aulnais, au vicariat de St. Roch de Québec.
M. L. Trahan, vicaire de Nicolet, au vicariat de Sherbrooke.
M. N. Bélanger, vicaire de Ste. Croix, au vicariat de Bécancourt.
M. P. de Villers, vicaire de St. François, Beauce, au vicariat de Ste. Croix.
M. E. Chabot, vicaire du Cap-Santé, au vicariat de Lotbinière.
M. Z. Gingras, vicaire de la Rivière-Ouelle, au vicariat du Cap-Santé.
M. L. Provencier, vicaire de St. Gervais, au vicariat de St. Henri.
M. L. Desjarlins, vicaire de Bécancourt, au vicariat de la Malbaie.
M. L. O. Brunet, au vicariat de N.-D. de Québec.
M. Pat. Clarke, " " " "
M. J. B. Maquet, " de Yamachiche.
M. N. P. Pelletier, " de St. François du Lac.
M. J. Paradis, " de Kakouma.
M. N. Gingras, " de St. Gervais.

- RETRÉS.
M. A. Lefrançois, curé de St. Augustin.
M. F. Marceau, curé de l'Hospice St. Joseph, Montréal.
M. B. O'Reilly, missionnaire de Sherbrooke.
M. T. B. Pelletier, du collège de Ste. Anne.
M. M. Lardif, vicaire de Lotbinière.
M. J. H. Lottinville, vic. Riv. du Loup, en haut.
M. le grand-vicaire Mailloux passe l'hiver à St. Charles, nous dit-on.

Nos remerciements aux Messieurs qui ont eu l'obligeance de nous faire parvenir ces renseignements.

L'IRLANDE.

Dans notre feuille de ce jour, nous donnons des détails sur l'Irlande, fournis par le télégraphe. On n'y voit pas bien la cause de cette nouvelle insurrection. En attendant que les journaux d'Europe nous l'apprennent, nous croyons pouvoir attribuer ces troubles aux trois causes suivantes:

- 1° Le procès des chefs irlandais qui devait se faire à Clonmel justement à l'époque des nouveaux troubles;
2° Le manque de vivres et de travail;
3° La coutume barbare des lords de faire raser les maisons de ceux de leurs tenanciers qui sont incapables de payer leur rente.

Nous accusons réception de la livraison d'octobre du Journal d'Agriculture anglais; nous n'avons pas encore eu le temps de le parcourir.

PARLEMENT ANGLAIS.

La session, qui vient d'être close le 5 septembre, a été une des plus longues du Parlement Anglais. Cette circonstance seule devrait attirer notre attention à ce sujet. Aussi pour donner une idée de ce que l'on pense en Angleterre de cette Session, nous traduisons l'extrait suivant d'un article éditorial du Tablet de Londres:

"La fin de la Session s'est fait remarquer par deux événements dignes d'être rapportés. Le premier (c'est le dernier si l'on suit la chronologie) est une revue toute caractéristique que M. D'Israeli a fait des travaux du Parlement; ça été un discours effectif et amusant qui, selon plusieurs journaux, a été applaudi avec enthousiasme. Cette harangue était une conclusion convenable des dix mois de travaux de la Chambre. Comme ces labours n'ont produit aucun résultat tangible, ils n'avaient en vue aucune amélioration tangible. Le discours de M. Israeli, en fait d'impétuosité, de finesse, de vie et d'amusement, a certainement été supérieur aux procédés législatifs qu'il commentait; mais en substance, il avait avec eux une grande ressemblance. L'exposé, fait par l'orateur, des bêtises et méprises des ministres était piquant et sévère; mais en fait de remèdes, en fait d'améliorations, en fait d'espérances pour l'avenir, il était aussi stérile que le sable de la mer; le moyen qu'il proposait, c'est de reconstituer les partis! Il nous faut avoir comme autrefois deux grands partis! Selon lui, le système d'une opposition faible à un ministère faible tend à détruire le crédit de l'assemblée populaire. C'est très vrai. Mais quel moyen d'y remédier? L'opposition n'est pas faible parcequ'elle n'est pas nombreuse; le ministère n'est pas des cendu bien dans l'opinion publique, parcequ'il n'apas un grand nombre de soutiens. Nous croyons sincèrement qu'il y a dans la chambre autant d'esprit de parti qu'il lui en faut et que la vraie cause de la triste figure (despicable figure) qu'elle vient de faire devant le pays est le caractère public de ses chefs; c'est leur petitesse, leur faiblesse, leur incompétence, leur charlatanerie, leur manque d'activité, leur habitude d'employer le temps du public et les fonctions publiques à de misérables vœux d'ambition; c'est encore leur lâcheté, leur manque de vues grandes et élevées, leur inhabileté (en partie) morale et (en partie) intellectuelle de se mettre à la hauteur de cette dangereuse époque, et de laisser de côté aucune de leurs misérables vœux, afin de sauver l'empire!"

On paraît croire maintenant que le jour fixé pour la convocation des chambres n'est pas, comme l'on disait, le 20 novembre, mais que ce sera le vingt-deux. La proclamation à cet effet paraîtra samedi prochain.

UN GRAND REMÈDE.

Nous traduisons du Register l'article suivant qui fait connaître à la fois un grand et puissant remède et une guérison remarquable. Nous sommes des premiers à y croire; nous ajoutons pleinement foi à cette guérison. Quant à ceux qui seraient incrédules, le meilleur moyen de se convaincre de l'efficacité du remède, c'est de le mettre en usage. Voici donc l'article en question:

"Une guérison des plus extraordinaires, qui vient d'avoir lieu nous ne savons où (en Canada sans doute), a causé une grande surprise. Un homme était continuellement tourmenté de violentes maux de tête, il ne pouvait dormir, il avait perdu tout appétit, il était devenu faible, il se sentait des douleurs par tout le corps et avait éprouvé plusieurs mauvais symptômes, il employait toutes sortes de remèdes, et rien ne faisait, lorsqu'un bon jour sa femme lui demanda s'il a payé son journal. En regardant à ses livres, il s'aperçut qu'en effet il ne l'a pas payé pour l'année écoulée. Il se hâta donc d'aller trouver l'imprimeur, paie son abonnement, et se sent aussitôt en si bonne santé, qu'il paie de suite une année d'avance, et depuis ce temps il ne se sent plus aucun mal."

C'est, jeudi soir à 8 heures, qu'a lieu au marché Bon-Secours une assemblée de tous les citoyens de Montréal, au sujet de la Tempérance. M. Chéniquy y prononcera un discours, et l'on pense que S. E. Lord Eglin sera présente. Pour éviter la confusion, les citoyens ne seront admis qu'avec un billet qui coûte six sous; ces billets s'obtiennent chez différents libraires, entre autre chez MM. Fabre et cie.

Nous recevons à l'instant la 2e livraison du 2e volume du Répertoire National. Nous en dirons un mot vendredi.

L'ÉGLISE ANGLICANE.

(Traduit du Boston Watchman pour les Mélanges.)

Au milieu des grands changements tant ecclésiastiques que civils qui arrivent actuellement en Europe, notre attention se porte sur l'établissement de l'église anglicane. Va-t-il aussi croquer, ou supportera-t-il les coups de l'opinion sous lesquels d'autres systèmes semblables se voient chavirés et renversés? Quo ses jours soient comptés, est une chose évidente pour celui qui remarque ses nombreuses corruptions et l'esprit du siècle. De la bouche de ses plus fermes soutiens, l'établissement reçoit une condamnation méritée. L'évêque de Londres lui-même, en parlant de ses magnifiques cathédrales, et de l'énorme profligalité sur laquelle l'église d'Angleterre s'est appuyée pour se soutenir, et à laquelle elle tient à plus qu'à sa propre tête, dirions-nous presque, emploie le langage suivant:

"Je passe devant la superbe église qui couronne la capitale, et est consacrée au plus noble des objets, la gloire de Dieu, et je me demande jusqu'à quel point elle répond à son objet. J'y vois un doyen, et trois chanoines résidents, avec des revenus annuels qui se montent ensemble à dix ou douze mille louis; je vois aussi, attachés à la cathédrale, vingt-neuf ecclésiastiques, dont les charges ne sont que des sinecures, avec un revenu de douze mille louis par année, et qui sera probablement beaucoup plus grand dans quelques années. Je m'avance un millefoot deux vers l'est et le nord-est, et je me trouve au milieu d'une immense population, dans la plus grande misère, et le plus déplorable abandon: ouvriers, journaliers, mendiants, voleurs, au nombre de trois cent mille."

LAC ST. PIERRE.—Nous apprenons que mercredi dernier une visite des travaux d'excavation de ce lac, a été faite par le chef du Bureau des Travaux Publics, l'honorable M. Taché, accompagné de quelques autres personnes parmi lesquelles se trouvait D. M. Armstrong, Beuyer, M. P. P. de Berthier. Nous doutons que les travaux se continuent dans le sens que l'on avait voulu établir. Echo.